



Nantes, le 26 septembre 2025

Madame la Rectrice,

Madame la Directrice des ressources humaines

4 rue de la Houssinière - BP 72616

44326 Nantes

Madame la Rectrice, Madame la Directrice des ressources humaines,

La CGT Educ'action Nantes est interpellée depuis hier (jeudi 25 septembre 2025) par des contractuels POE (préparation opérationnelle à l'emploi organisée par France Travail). Ces collègues ont été recrutés au 1^{er} août 2025 pour un contrat d'une durée de 13 mois.

Certains collègues sans affectation au 1^{er} septembre 2025 ont été affectés sur un établissement de rattachement.

Depuis mardi, ces collègues reçoivent de la part des services des propositions d'affectations éloignées du domicile et donc difficilement acceptables pour les collègues. Ce message des services apparaît comme un ultimatum pour les collègues puisqu'il indique, en cas de refus, une rupture de contrat au 30 septembre.

Tout d'abord, cette annonce de la date du 30 septembre semble abusive. En effet, certains de ces collègues ont vu leur période d'essai renouvelée le 31 août (sans raison valable), justement jusqu'au 30 septembre 2025.

De plus, le délai de réponse pour les collègues est de 48h.

Par ailleurs, nous souhaitons souligner le fait que les collègues se sont engagés dans ce dispositif début août. Il leur a alors clairement été annoncé que l'administration leur trouverait des contrats acceptables géographiquement, à moins d'une heure de leur domicile. Les collègues se retrouveraient aujourd'hui contraints de devoir accepter des affectations, parfois à plus de 3 heures de route, sous peine de voir leur contrat rompu. C'est inadmissible pour des collègues qui se sont investis dans ce dispositif. Pour certains, ils ont refusé des offres d'emploi pour intégrer ce dispositif. Pour d'autres, une fin de contrat peut les mettre dans une situation de précarité financière dramatique.

Pour toutes ces raisons et face à l'insécurité juridique de ces annonces, nous vous demandons de surseoir à toute rupture de contrat pour des collègues qui refuseraient un poste éloigné, en attendant que des besoins acceptables apparaissent, comme il leur a été promis lors des réunions de présentation du dispositif en avril et en mai 2025.

Parallèlement la CGT Educ'action Nantes demande à être reçue en audience afin de dresser un bilan de rentrée concernant les contractuels.

Assuré de votre compréhension et dans l'intérêt des personnels non-titulaires, veuillez agréer madame la Rectrice, madame la Directrice des ressources humaines, l'expression de mes sentiments respectueux.

Bertrand Colas, secrétaire académique de la CGT Educ'action Nantes

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'BC', on a light blue background.